

**Atelier « Tea Time »
Testour, Gouvernorat de Béjà**



Bonne pratique identifiée par les participant·e·s

« TRIER POUR MIEUX VALORISER: LE TRI DES DÉCHETS AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE »

LE POINT DE DÉPART...

Dans la région de Béja, les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir, notamment à travers la dégradation des sols et la pression sur les ressources naturelles. Les activités de transformation génèrent également des déchets organiques et plastiques qui, lorsqu'ils sont mal gérés, peuvent accentuer la pollution de l'environnement.

Lors de l'atelier de capitalisation, les participantes ont souligné la nécessité d'adopter des pratiques simples et accessibles pour protéger leur environnement tout en répondant à leurs besoins quotidiens. Le tri des déchets est apparu comme une solution concrète, adaptée au contexte rural, permettant à la fois de réduire la pollution et de mieux valoriser les ressources disponibles.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette bonne pratique consiste à trier les déchets dès leur production, au niveau du ménage ou de l'unité de transformation. Les déchets organiques sont séparés des déchets plastiques et des autres déchets recyclables.

Cette organisation permet aux femmes de valoriser les déchets organiques, notamment en les transformant en compost. Ce compost peut ensuite être utilisé pour améliorer la fertilité des sols, soutenir les cultures et réduire le recours aux intrants chimiques. Le tri contribue également à limiter la dispersion des déchets plastiques dans l'environnement.

Les SMSA et les GDA encouragent cette pratique à travers la sensibilisation et le partage d'expériences entre leurs membres.

COMMENT LA METTRE EN OEUVRE ?

1. Identifier les déchets produits

- Repérer les déchets issus des activités de transformation et du ménage.
- Distinguer les déchets organiques des déchets plastiques.

2. Mettre en place le tri à la source

- Utiliser des contenants simples pour séparer les déchets dès leur production.
- Adapter le tri aux moyens disponibles.

3. Transformer les déchets organiques en compost

- Valoriser les résidus organiques pour produire du compost.
 - Exemple : Mme Sifia Cheniti, membre de la SMSA Capitoile Dougga, a mis en place le tri des déchets dans ses activités. Cette pratique lui a permis de produire du compost et d'améliorer la gestion de ses déchets.

4. Limiter la pollution plastique

- Séparer les plastiques pour éviter leur dispersion dans la nature.
- Faciliter leur recyclage lorsque des solutions locales existent.

5. Partager la pratique au sein de l'OPA

- Échanger les résultats et les avantages observés avec les autres membres.
- Encourager l'adoption progressive du tri des déchets au sein de l'organisation.



QU'EST-CE QUE CETTE PRATIQUE PERMET DE CHANGER ?

- Une **réduction de la pollution** des sols et de l'environnement.
- Une **production de compost**, utile pour améliorer la fertilité des sols et soutenir les cultures.
- Une **réduction des coûts**, grâce à une moindre dépendance aux engrais chimiques.
- Un **renforcement de la résilience face au changement climatique**, notamment face à la sécheresse et à la dégradation des sols.
- Une **meilleure sensibilisation environnementale** au sein des familles et des OPA.



PSSEETAT



En partenariat avec
Canada

UPADI
DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

